



ABC arbitrage

Résultat du réinvestissement de l'acompte sur dividende 2008

L'acompte sur dividende 2008 d'un montant de 0,20 euro par action, distribué en novembre 2008, a été versé pour 7.331.525,30 euros en numéraire et pour 29.557 titres ABC arbitrage, demandés sous forme de paiement optionnel de dividende.

Ainsi à l'issue de cette opération, le capital social s'établit au 1^{er} décembre 2008 à 603.867,38 euros divisé en 37.741.711 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro.

L'actionnariat se répartit comme suit en % du capital :

ABC participation et gestion : 23,2 %

Famille Chauderlot* : 17,2 %

Management** : 13,3 %

Autodétention : 0,8 %

Public : 45,5 %

* Directement et indirectement via la société AUBEPAR SA

** Dirigeants opérationnels et responsables de départements du groupe

Prochain rendez-vous :

- calendrier des rendez-vous financiers 2009, le 22 décembre 2008.

Contacts :

Direction de la Communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse - Solange Stricker|Finincom - Jérôme Goaër / Valérie Sabineu : 01 40 71 32 95 / 71
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

Code ISIN : FR0004040608